



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Comité des Vosges de Tennis de Table Règlement et Inscriptions Inter Clubs par équipes jeunes

Les dates des Inter Clubs Jeune sont fixées :

1^{er} tour samedi 04 octobre 2025 à Moyenmoutier, 2^e tour samedi 01 novembre 2025 à Bruyères, 3^e tour samedi 06 décembre 2025 à Vittel, 4^e tour samedi 28 février 2026 à Thiaville, 5^e tour samedi 25 avril 2026 à Thaon, 6^e tour samedi 23 mai 2026 à Mirecourt, **Les juges arbitres seront** Christophe Cossin, Louis Lecomte et René Paris.

Compétition par équipe de 2 à 3 joueurs (ou joueuses), de poussins à cadets (nés en 2011 et après), réservée aux joueurs de **600 points (début de saison) et moins**, licences **compétition ou loisir**. 4 simples et 1 double, les joueurs des simples ne jouant pas obligatoirement le double. Toutes les parties sont jouées ou pas en fonction du nombre d'équipes présentes et du nombre de tables. Une entente est possible, composition de l'équipe sur place avec des joueurs se retrouvant seuls.

Le déroulement sera le suivant : toutes les équipes engagées seront convoquées et devront participer à chaque journée ou prévenir de leur absence. Les inscriptions supplémentaires entre chaque tour sont possibles.

Pointage 8 h 30, début de la compétition à 9h00, avec un échauffement animé par le club local **fin vers 18 heures**.

Les balles seront fournies par les joueurs.

Les points seront les points mensuels à chaque tour. (Minima à 500 pts).

Le coefficient de l'épreuve est 0.50.



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

La formule de la compétition sera mise en place en fonction des équipes présentes.

A chaque niveau, tableau de 8 équipes réparties en 2 poules de 4 avec barrage simple entre les 2 poules. Le JA établira les tableaux D1 D2 D3..., en fonction du total points mensuels joueurs de l'équipe. Les 8 meilleures équipes seront placées en départementale 1, les 8 équipes suivantes seront placées en départementale 2, les 8 équipes suivantes seront placées en départementale 3 et les autres équipes en départementale 4. En cas d'égalité du total des points de plusieurs équipes, le juge arbitre prendra en compte le classement général à l'issue des tours précédents.

A l'issue de chaque tour, un classement intégral sera fait, le premier de chaque division accédera à la division immédiatement supérieure **en cas de composition de l'équipe identique**.

Si un club a plusieurs équipes engagées, il restera libre de leurs compositions. Il est possible de changer les joueurs d'une équipe entre chaque journée.

Un classement final sera effectué en tenant compte des résultats des 6 tours, cf tableau. L'équipe ayant le plus de points est championne des Vosges. En cas d'égalité : départage au nombre de places de 1^{er} sur les 6 tours, si l'Egalite persiste, au nombre de places de 2eme puis de 3eme etc...

Tarif : 4€ par équipe par tour.

Inscriptions contact@cdtt88.fr

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

IBAN : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.